

BAREME TTC DES HONORAIRES IMMOBILIER TRADITIONNEL ET ANCIEN

PRIX DE VENTE	TAUX
< 50 000 €	Forfait : 4 000 €
50 001 € à 100 000 €	Forfait : 6 000 €
100 001 € à 150 000 €	7 %
150 001 € à 200 000 €	6.5 %
200 001 € à 300 000 €	6 %
>300 000 €	5 %

BAREME HT DES HONORAIRES COMMERCE *

PRIX DE VENTE	TAUX
< 25 000 €	Forfait : 5 000 €
25 000 € à 50 000 €	Forfait : 7 500 €
50 001 € à 100 000 €	Forfait : 10 000 €
Au-delà de 101 000 €	10 % du prix de vente

*Taux de TVA en vigueur en sus

BAREME DES HONORAIRES NEUF

Le barème applicable est celui du promoteur en charge du programme concerné.

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

BAREME TTC DES HONORAIRES
VIAGER

PRIX DE VENTE	TAUX
< 60 000 €	Forfait : 6 000 €
60 001 € à 100 000 €	10 %
100 001 € à 150 000 €	9 %
150 001 € à 300 000 €	8 %
300 001 € à 500 000 €	7 %
Au-delà de 500 000 €	6 %

BAREME TTC DES HONORAIRES
DE RECHERCHE IMMOBILIERE « CHASSEUR
IMMOBILIER »

PRIX DE VENTE	TAUX
< 299 999 €	Forfait : 6 000 €
300 000 € à 499 000 €	Forfait : 10 000 €
500 000 € à 800 000 €	Forfait : 15 000 €
Au-delà de 800 000 €	Sur devis

BAREME TTC DES HONORAIRES
DE « LOCATION »

HONORAIRE : VISITES, CONSTITUTION DES DOSSIERS, REDACTION DU BAIL. <ul style="list-style-type: none">✓ Part du bailleur = 8€/m2 habitable✓ Part du locataire = 8€/m2 habitable
HONORAIRE : ETAT DES LIEUX D'ENTREE. <ul style="list-style-type: none">✓ Part du bailleur = 3€/m2 habitable✓ Part du locataire = 3€/m2 habitable